

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Nombre de conseillers**

• en exercice	15
• présents	15
• votants	15
• absents	0
• exclus	0

De la commune d' ESTREUX

027 / 2022

Séance du 12 décembre 2022 à 20 heures 00

**Date de convocation :**

01 décembre 2022

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

**Date d'affichage :**

01 décembre 2022

**Objet**

Révision des tarifs de la location de la salle des Fêtes (Estreusiens et Extérieurs)

M. HENNEBERT Maurice

Étaient présents :

Mrs HENNEBERT, MORELLE, CARE, DEGROOTE, DELATTRE, DZIK GEORGES, MARCAILLE, MIELCZAREK

Mmes THEOLAT, DEGARDIN, DI MUZIO, HEGO, MARATIER, VALOIS

Secrétaire de séance :

Mme THEOLAT Josée

En raison de l'augmentation du coût de l'énergie Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de revoir les tarifs de location de la Salle des Fêtes à savoir :

	Anciens Tarifs au 07/07/2020	Nouveaux tarifs au 12/12/2022
<b>A) <u>POUR LES ESTREUSIENS</u></b>		
Location Week-end	350 €	400 €
<b>B) <u>POUR LES EXTERIEURS</u></b>		
Location Week-end	600 €	650 €
<b>C) <u>ASSOCIATION D'ESTREUX</u></b>	Gratuit	Gratuit
<b>D) <u>ARRHES</u></b>	100 €	100 €
<b>E) <u>CAUTION</u></b>	300 €	300 €

La salle doit être restituée dans l'état octroyé.

Des pénalités seront appliquées, suivant l'état de restitution de la salle, pouvant atteindre jusque 120,00 €

Après délibéré, le Conseil Municipal adopte ces propositions.

ADOPTE A L' UNANIMITE

POUR EXTRAIT CONFORME

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous-préfecture le .

Publié ou notifié le .

Fait à ESTREUX, le 13 décembre 2022

Le Maire

Le MAIRE  
Maurice HENNEBERT

